

SUNDEP

<http://www.sundep.org>

Lycée : qui connait la réforme ? Suivi au jour le jour …

- Le métier - Enseignants du 2nd degré -

Publication le vendredi 3 octobre 2008

Fichier PDF créé le lundi 6 octobre 2008

Le gouvernement a invité au départ des organisations syndicales à une concertation. Mais le délai extrêmement court (voir calendrier ci-dessous), des rencontres bipartites (pour éviter une réaction collective des syndicats) puis très peu de réunions plénières à l'ordre du jour trop chargé montrent que la volonté réelle est le passage en force.

Solidaires (dont font partie Sud Education et le SUNDEP) a refusé de participer à cette mascarade. Parmi les signataires des « Points de convergence » (FSU, CGT, CFDT, UNSA, SNALC et FAEN), certains sont déjà partants (CGT, FSU bientôt ?) car ils dénoncent le fait que cette « réforme » vise avant tout la disparition massive de moyens …

Nous rappelons ci-dessous le contexte de ce projet et, dans un encadré « OU EN EST-ON ? », nous vous tenons au courant des évolutions du dossier en continu.

N. Sarkozy avait annoncé l'offensive, X. Darcos, a présenté les contours de la réforme du lycée le 17 juillet. Le Recteur de Marseille, de Gaudemar, chargé de sa mise en musique, donne au fur et à mesure des précisions sur les modalités d'organisation du « nouveau » lycée.

Le « cadrage » de cette réforme utilise, comme d'habitude, le vocabulaire de l'« adversaire » : assaut de pédagogisme (au point que le SNALC proteste !) et utilisation de concepts généreux : décloisonnement, différenciation des parcours, permettre le développement du travail personnel.

Pour autant, derrière le creux des mots, il faut déceler le non-dit :

- **le décloisonnement des filières annonce des regroupements d'effectifs pour économiser des moyens, et donc des pertes de postes et des groupes plus lourds à gérer au quotidien ;**
- **les modifications structurelles (modules, intégration de l' « accompagnement » dans le service de base …) pourraient entraîner une annualisation du temps de travail et un alourdissement des horaires des profs ;**
- **les bacs technologiques sont particulièrement visés par le resserrement des moyens. Il faut dire qu'un rapport de l'inspection général préconisait il y a un an leur suppression et leur rattachement aux filières générales. Ils coûtent plus chers que les autres ;**
- **toutes les réformes proposées depuis 2002 s'inscrivent dans la logique d'audits financiers : pour le lycée, l'audit préconisait la baisse de 20% des moyens par la suppression de spécialités (bacs techno ou pro), d'options et par la diminution des heures de cours. On y est …**

C'est en effet la philosophie qui semble primer dans ce projet, au détriment des élèves et principalement des moins armés socialement. Le moins d'école va toujours dans le sens d'une moindre démocratisation du système éducatif.

Par ailleurs la conception modulaire risque d'aggraver les inégalités entre ceux qui sauront choisir les bons modules garants d'une poursuite d'étude efficace, et tous les autres qui empileront des modules sans cohérence (ou qui n'auront pas accès à certains, absents de leur établissement).

Dans ce dispositif, les enseignants (hors ceux retenus dans la formation de base) vont se retrouver dans la position de commerciaux pour séduire les élèves !

Le ministre veut aussi gagner sur les obligations faites aux enseignants : ils « devront être plus présents, notamment pour accompagner les élèves en difficulté »…

Sommaire

- [OU EN EST-ON nbsp;](#)
- [QUELQUES CITATIONS](#)
- [CALENDRIER PREVU](#)
- [LE BAC, QUELQUES CHIFFRES](#)

<h3 class="spip" id="outil_sommaire_0">OU EN EST-ON ?

Après la réunion du 16 septembre

- **disparition des voies et séries** pour des parcours à dominante plus « polyvalents » :

Humanités et Arts	
Sciences	
Sciences de la société	(SES, mais aussi droit et gestion) : remplace les bacs ES … et STG ? La bataille idéologique du patronat et de la droite contre les SES trouverait là son épilogue
Technologie	remplace toutes les filières technologiques STG, ST2S, STI, STL. Des sous-parcours tels que médico-social, STI, hôtellerie.. seraient organisés dans le cadre de modules de spécialisation, bien moins nombreux que les actuelles filières technologiques…

- **disparition du groupe-classe** (conçu comme le regroupement quasi-permanent d'élèves ayant choisi les mêmes enseignements) **dans le cycle terminal.**
- **l'horaire pour les élèves baisserait fortement** à 27 h / semaine. Pour la seule seconde : il passerait à 975 heures/an au lieu de 1.100 actuellement, soit une **économie de 3.500 à 4.000 emplois !**
- **bâtir l'emploi du temps sur la base de l'enseignement semestriel**, en combinant apprentissages fondamentaux et enseignements de choix (pour approfondir des savoirs acquis, explorer des domaines nouveaux pour l'élève). Une option pourrait être étudiée 3 heures par semaine (bloc de 50 heures semestrielles) puis approfondie ou non au cours d'un autre module.
Une conséquence **pour les enseignants** pourrait en être l'**annualisation du temps de travail…**
- « **L'offre de modules** serait discutée dans l'établissement, mais aussi au niveau rectoral en référence à une grille nationale ». Le contenu des modules serait national.
Un module « informatique » serait une initiation à la société de la connaissance. « Il s'agirait d'approcher l'informatique au sens de la manière dont elle a transformé la société ».
- **en langues**, le cadre commun européen de référence servirait à la validation des compétences, A2 à la sortie du collège, B1 ou B2 au lycée. Un élève qui n'aurait pas obtenu le niveau requis au cours d'un semestre pourrait

reprandre un module au cours de la période suivante voire un A2 en rattrapage en seconde.

- **en maths**, l'APMEP vient d'obtenir qu'en seconde il y aurait 2 modules dans les enseignements obligatoires, 2 en exploration et peut-être aussi en accompagnement. L'ensemble variera selon les établissements mais l'horaire serait « moins affecté » que dans d'autres disciplines. Pour le cycle terminal, il y aurait des enseignements de niveau différent selon les « familles », ce qui réintroduit les actuelles filières. Celle de STI serait ainsi maintenue … **On le voit, le Ministère a des idées extrêmement fluctuantes et va modifier son projet devant tous les groupes de pression, surtout les plus prestigieux. Mais il va garder le cap sur le seul point qui lui importe, la diminution des moyens.**
- **accompagnement des élèves** qui ont des difficultés, mais les autres seraient encadrés pour la découverte des métiers, ou sur les méthodes de travail. Ces actions seraient menées dans le cadre de travaux interdisciplinaires, d'ateliers ou de groupes de niveau.
Sur le principe rien à dire. Mais ces tâches relevaient, pour certaines, de rémunérations supplémentaires (prof principal, ISO …). Le projet serait-il de les intégrer dans la charge de travail de chacun et même d'augmenter le temps de travail (22 h) … avec toujours la même rémunération ?
- **les élèves seraient évalués à la fin des modules**, toutes les 18 semaines. Mais les modules seront-ils des unités capitalisables ? Conditionneront-ils le passage en classe supérieur ? Le Ministère semble naviguer à vue…
- **l'organisation du bac serait modifiée** : moins d'épreuves finales, beaucoup de contrôle continu. Le carnet scolaire pourrait être remplacé par un portfolio de compétences rempli au fur et à mesure.

Seconde	975 h de cours annuel sur 36 semaines
18 modules semestriels par an	11 d'enseignement général (60%) : français, maths, LV1 et LV2, EPS, histoire-géographie
	4 d'exploration et d'approfondissement (25%) : SES, ISI, SMS, IGC, LV3, arts, histoire des arts, sciences … classés par famille. L'élève choisit parmi au moins 2 familles
	3 d'accompagnement (15%) : relèvent de l' « autonomie des établissements ». Inclus dans les 27 heures hebdomadaires

Physique et chimie pourraient être des modules différents, histoire et géo également.

La disparition de la SVT et de physique-chimie des enseignements de base pourrait conduire à la diminution massive de postes dans ces matières.

Première et terminale	
32 modules sur 2 ans	16 d'enseignements généraux (45%) : français, maths, LV1 et LV2 (5 heures pour les deux ?), philosophie (2 modules dont un possible dès la première ?), EPS
Au moins 9 modules d'une famille pour définir « la coloration » Science ou Technologie…	16 de spécialisation (45%) , dont l'histoire-géographie
	10% d'accompagnement : relève de l' « autonomie des établissements »

<h3 class="spip" id="outil_sommaire_1">QUELQUES CITATIONS

Darcos, des précisions apportées le 17 juillet :

- lycée plus autonome, avec des journées moins lourdes pour les élèves, et des parcours plus individualisés,
- **les enseignants devront être plus présents**, notamment pour accompagner les élèves en difficulté,
- il s'est refusé à aborder la réforme du bac.

Jean-Paul de Gaudemar, recteur d'Aix-Marseille et chargé de mission pour cette réforme :

- **méthode pour éviter grèves et manifestations** : « Je vais entendre les lycéens, les associer à la réforme, confronter les hypothèses. Je ferai de même avec les enseignants ».
- **Organisation du bac** : « La nouvelle organisation (du lycée) aura des conséquences sur le rapport relatif entre les épreuves finales et le contrôle continu »
- « **Le ministre a dit clairement que les contraintes budgétaires vont entraîner des suppressions de postes** … »

CALENDRIER PREVU

- **Septembre octobre 2008** : « concertation » (en 2 mois, sur un sujet aussi vaste !).
- **Fin octobre 2008** : décisions de Darcos sur les grands principes d'organisation.
- **Novembre - décembre 2008** : lancement du travail sur les programmes, notamment pour la seconde. Poursuite de la concertation sur les conséquences en matière de fonctionnement des établissements, d'exercice du métier d'enseignant, de vie lycéenne.
- **Décembre 2008** : décisions de Darcos sur le projet définitif de seconde et les aspects essentiels du cycle terminal. Consultations « formelles » (CSE, sans doute CNESER, autres).
- **Janvier juin 2009** : préparation de la rentrée dans les académies. Affinement du projet pour le cycle terminal et les « modes de validation » (bac), poursuite du travail sur les programmes (adoption de ceux de seconde).
- **Septembre 2009** : nouvelle seconde.
- **Septembre - décembre 2009** : achèvement du travail sur les programmes du cycle terminal.
- **Septembre 2010** : première année du nouveau cycle terminal.
- **Septembre 2011** : deuxième année du nouveau cycle terminal.
- **Juin 2012** : première session du baccalauréat.

LE BAC, QUELQUES CHIFFRES

Selon les statistiques de l'Unesco, le taux brut de diplômés de fin du secondaire s'établit à 51% en France contre 92% en Finlande, 73% aux Etats-Unis, 74% en Italie. Le taux brut de diplômés du supérieur est à 38% en France contre 62% aux Etats-Unis, 74% en Finlande, 55% en Italie.

On observe de forts écarts entre groupes sociaux : le taux de réussite au bac est de 87% pour les élèves dont les parents sont cadres, 76% pour des parents ouvriers. On observe un fort écart entre sexes. On observe aussi de forts écarts régionaux : mieux vaut passer le bac à Rennes qu'à Créteil ou Pointe-à-Pitre.

	Bac général	Bac techno	Bac pro	Total
Total métropole et DOM	324.810	168.588	122.227	615.625
Répartition	53%	27%	20%	100%
Proportion de bacheliers dans une génération				
En 1967	15,4%	0,0%	0,0%	15,4%
En 1987	21,7%	10,8%	0,1%	32,6%
en 2007	34,7%	16,8%	12,8%	64,2%
Coût de l'épreuve du bac par candidat inscrit (session 2006)	57,43 Euros	62,21 Euros	55,48 Euros	

149 423 correcteurs et examinateurs